

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 10 avril 2017, à 20h00

Salle du complexe du Val-d'Espoir

Secteur de Saint-Janvier

1. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2167 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel. (G8 400)
2. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2168 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel. (G8 400)
3. Consultation sur le projet de règlement numéro PS-2169 modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de la Ville de Mirabel. (G8 400)
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 17851, rue du Sacré-Coeur (lot 1 691 925), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 113)
6. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sur le lot 5 608 069 (rue de Chaumont), dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 113)
7. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur le lot 5 668 041 (rue Henri-Piché), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 113)
8. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur les lots 5 839 285 et 5 839 288 (rue Service A-4), dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 113)
9. Approbation du procès-verbal.
10. Approbation d'une liste de comptes à payer. (G5 213 N1048)
11. Acceptation provisoire de travaux.
12. Acceptation finale de travaux.
13. Reconduction du contrat d'entretien du système de radiocommunications, année 2017. (2016-010) (G6 310 U3 N3922)
14. Approbation d'une demande des propriétaire et promoteur « 9181-3287 Québec inc. » (Jacques Lacroix) relativement à la construction d'infrastructures municipales sur les rues ou partie des rues **Claude-Henri-Grignon** (lot 6 028 142) et Roger-Lemelin (lots 6 028 139 et 6 028 138), dans le secteur de Saint-Janvier. (X3 N15346)
15. Approbation d'une demande des propriétaires et promoteurs « 9181-3287 Québec inc. » (Jacques Lacroix) et « 9224-3252 Québec inc. » (Pascal Demers) relativement à la construction d'infrastructures municipales sur les rues ou partie des rues **Claude-Henri-Grignon** (lot 6 028 141) et Robert-Lemelin (lot 6 028 140), dans le secteur de Saint-Janvier. (X3 N15346)
16. Soumission relative à la conception-construction d'un centre culturel dans le secteur de Saint-Benoît. (2017-002) (G7 115 U3 N14973)

17. Soumission relative au remplacement des unités de toit et des contrôles au complexe du Val-d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier. (2017-020) (G7 311 102 150 U3 N2397)
18. Soumission relative au marquage de la chaussée pour les années 2017 à 2021. (2017-011) (X3 310 103 U3)
19. Soumission relative au remplacement ou réhabilitation de conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et réfection de fondation de rue, pavage et bordures sur les rues Saint-Michel, Jasmin, Gravel et Saint-Luc, dans le secteur de Saint-Janvier. (2017-018) (X3 U3 N15184)
20. Soumission relative à la fourniture de huit (8) afficheurs de vitesse pédagogiques tricolores. (2017-033) (G6 112 U3 N14752 #99904)
21. Soumission relative à la réfection des infrastructures municipales sur la rue Turcot, entre les rues Charles et Labonté, et sur la rue Provost, entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue de la Bretagne, dans le secteur de Saint-Janvier. (2017-015) (X3 U3 N15176)
22. Soumission relative à la fourniture et installation de bandes de patinoire extérieure 2017 au centre culturel du Domaine-Vert Nord. (2017-028) (G7 311 101 110 U3 N15179)
23. Soumission relative à la fourniture et livraison d'un camion 12 roues avec benne basculante. (2017-029) (G6 112 U3 N8891)
24. Soumission relative aux travaux d'asphaltage 2017, phase II. (2017-032) (X3 211 U3 N15315)
25. Soumission relative à la fourniture et installation de modules de jeux dans divers parcs. (2017-025) (G6 112 U3 N7827)
26. Soumission relative à un mandat de services professionnels concernant la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux relatifs aux infrastructures municipales sur les rues **Claude-Henri-Grignon** et Roger-Lemelin, dans le secteur de Saint-Janvier. (2017-026) (X3 U3 N15346)
27. Soumission relative aux services de laboratoire pour le contrôle de la qualité des travaux d'asphaltage 2017, phase I. (2017-036) (X3 211 U3 N15230)
28. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 5 256 719 (rue de la Perle), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14894 #99933)
29. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 5 256 691 (rue de la Perle), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14894 #100001)
30. Acte de servitude entre la Ville, Bell Canada et Hydro-Québec concernant le lot 5 194 989, en bordure de la rue Gilles, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 800 N2361 #99962)
31. Acquisition à des fins de parc ou terrains de jeux, des lots 6 028 147 et 6 028 151, dans le secteur de Saint-Janvier, de « 9224-3252 Québec inc. » (Pascal Demers). (G7 100 N15346 #100013)
32. Acquisition à des fins de parc ou terrains de jeux, des lots 6 028 145, 6 028 146, 6 028 147, 6 028 149 et 6 028 150, dans le secteur de Saint-Janvier, de Jacques Lacroix. (G7 100 N15346 #100014)
33. Bail de location concernant un local à des fins commerciales au 9979, rue Saint-Vincent, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (G7 411 N15357)
34. Signature d'une entente entre les MRC de Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Les Moulins, l'Assomption et la Ville de Mirabel concernant la fourniture de services professionnels en matière d'aménagement et de

développement des MRC de la Couronne Nord, le tout en relation avec la Communauté métropolitaine de Montréal. (G3 312 U4 N14525)

35. Entente temporaire avec la compagnie « Viridis Environnement » pour la réception d'eaux usées en provenance d'une usine agroalimentaire à l'usine d'épuration du secteur de Saint-Canut. (X4 111 105 U4)
36. Signature d'un addenda à l'entente intervenue avec la compagnie « Projet Oxygène inc. » concernant un projet intégré sur le lot 5 566 404, à proximité du boulevard de la Grande-Allée, dans le secteur du Domaine-Vert Sud. (X6 300 N14709)
37. Signature d'une entente industrielle relative au financement des travaux municipaux d'assainissement des eaux usées entre la Ville et la compagnie 9268-1956 Québec inc. (X3 512 U4 N15354)
38. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2173 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - permettre la construction d'habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 110 logements et de réduire la marge avant à 6 mètres dans la zone H 5-76, dans le secteur de Saint-Canut;
 - créer la zone H 5-81 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-52, dans le secteur de Saint-Canut;
 - créer la zone H 7-181 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 7-28, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400)
39. Adoption du projet de règlement numéro PU-2174 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales jumelées dans la zone H 5-81 sur des terrains ayant une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 9,0 mètres et une profondeur minimale de 25 mètres pour les terrains de rangée de coin, dans le secteur de Saint-Canut;
 - permettre la réalisation d'habitations bifamiliales détachées dans la zone H 7-181 sur des terrains ayant une superficie minimale de 520 mètres carrés, une largeur minimale de 18 mètres et une profondeur minimale de 29 mètres pour les terrains de rangée et de coin, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400)
40. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2167 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales jumelées sur des terrains ayant une superficie minimale de 260 mètres carrés, une largeur minimale de 9,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de rangée et une superficie minimale de 340 mètres carrés, une largeur minimale de 12,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de coin dans les zones H 13-8 et H 13-16, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës sur des terrains ayant une superficie minimale de 165 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 240 mètres carrés, une largeur minimale de 8,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains d'extrémité de rangée et une superficie minimale de 300 mètres carrés, une largeur minimale de 11,5 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de coin dans les zones H 12-90, H 13-8 et H 13-16, dans les secteurs du Domaine-Vert Nord et de Mirabel-en-Haut. (G8 400)
41. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à :

- permettre la réalisation d’habitations unifamiliales jumelées sur des terrains ayant une superficie minimale de 260 mètres carrés, une largeur minimale de 9,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de rangée et une superficie minimale de 340 mètres carrés, une largeur minimale de 12,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de coin dans les zones H 13-8 et H 13-16, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
 - permettre la réalisation d’habitations unifamiliales contiguës sur des terrains ayant une superficie minimale de 165 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 240 mètres carrés, une largeur minimale de 8,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains d’extrémité de rangée et une superficie minimale de 300 mètres carrés, une largeur minimale de 11,5 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de coin dans les zones H 12-90, H 13-8 et H 13-16, dans les secteurs du Domaine-Vert Nord et de Mirabel-en-Haut. (G8 400) (U-2167)
42. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2168 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
- créer la zone H 12-93 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones C 12-88 et H 12-89, dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
 - créer la zone C 13-17 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 13-5, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
 - permettre la construction d’habitations unifamiliales jumelées et contiguës d’une largeur minimale de 6 mètres dans les zones H 13-8 et H 13-16, en plus d’y abroger les usages résidentiels permis actuellement et de modifier les marges minimales prescrites, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
 - retirer l’obligation d’avoir un pourcentage minimal de 50% de stationnement souterrain dans la zone H 12-55, dans le secteur du Domaine-Vert Sud. (G8 400)
43. Avis de motion pour la présentation prochaine d’un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
- créer la zone H 12-93 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones C 12-88 et H 12-89, dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
 - créer la zone C 13-17 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 13-5, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
 - permettre la construction d’habitations unifamiliales jumelées et contiguës d’une largeur minimale de 6 mètres dans les zones H 13-8 et H 13-16, en plus d’y abroger les usages résidentiels permis actuellement et de modifier les marges minimales prescrites, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
 - retirer l’obligation d’avoir un pourcentage minimal de 50% de stationnement souterrain dans la zone H 12-55, dans le secteur du Domaine-Vert Sud. (G8 400) (U-2168)
44. Avis de motion pour la présentation prochaine d’un règlement modifiant le règlement numéro 1756 *Autorisant la préparation des plans et devis pour des travaux de construction de conduites d’eau sur la rue Henri-Piché et traversant la route Sir-Wilfrid-Laurier, de construction d’une conduite d’égout sanitaire sur la rue Henri-Piché et le chemin Saint-Simon, de construction d’une conduite d’égout pluvial sur la rue Henri-Piché, le chemin Saint-Simon et en bordure de la route Sir-Wilfrid-Laurier, de fondation de rue sur la rue Henri-Piché, de réparation de chaussée sur les rues Henri-Joly et Campeau et sur le chemin Saint-Simon ainsi que des travaux de bordures de béton, de trottoir et d’éclairage sur la rue Henri-Piché, ainsi que tous autres travaux connexes, dans le secteur de Saint-Canut, décrétant la réalisation desdits travaux et une dépense et un emprunt à ces fins, tel que modifié par le règlement numéro 1927, afin de remplacer le bassin de taxation.* (G8 400) (2172)

45. Adoption du règlement numéro 2171 autorisant la réalisation des plans et devis incluant la surveillance des travaux de fondation de rue et de drainage sur la rue Lemire, ainsi que l'acquisition de terrain, dans le secteur du Petit-Saint-Charles, décrétant lesdits travaux et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins. (G8 400)
46. Nomination au poste d'opérateur de machinerie lourde, préposé aux travaux publics et journalier-chauffeur pour le Service de l'équipement et des travaux publics. (G4 200)
47. Embauche au poste de responsable - camp de jour au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. (G4 112)
48. Embauche au poste de préposé à l'horticulture, aux travaux publics et journalier pour le Service de l'équipement et des travaux publics. (G4 112)
49. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2017-09, relativement à la construction d'un hangar commercial pour l'entreposage d'avions sis au 12550, rue Service A-4 (lots 5 839 288 et 5 839 285, dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 114)
50. Dénomination de voies de communication. (X6 600 N217)
51. Dénomination de parc. (X6 600 N217)
52. Interdiction de stationner sur les rues Gravel et Saint-Luc, dans le secteur de Saint-Janvier et abrogation de la résolution numéro 77-01-2017. (X3 310 N136)
53. Quittance relativement au dossier du prêt FLI16-001 à « 9329-9329 Québec inc. ». (G5 214 103)
54. Quittance relativement au dossier du prêt FLI14-02 à « Olivier Papin Excavation inc. ». (G5 214 103)
55. *Politique de développement des collections et Cadre d'évaluation et d'élagage des volumes du Service de la bibliothèque.* (X5 412 U1 N14019) (G5 500 N14019)
56. Autorisation de passage d'un transport hors norme de la compagnie « Transport Bellemare International inc. » transportant un transformateur. (X3 300)
57. Ratification d'une entente de règlement avec la Fraternité des policiers de Mirabel inc. et le numéro matricule 81. (G4 611 S50)
58. Modification du règlement numéro 2041 *Autorisant la préparation de plans et devis pour des travaux d'infrastructures municipales sur les rues de Chambord, de Cheverny, le chemin Notre-Dame, la montée Sainte-Marianne et le boulevard de Versailles, dans le secteur du Domaine-Vert Nord et décrétant lesdits travaux et leur surveillance et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins, afin de prévoir le paiement comptant.* (G8 400) (2041)
59. Transfert des opérations du Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) vers la nouvelle gouvernance en transport soit l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et le Réseau de transport métropolitain (RTM). (G3 312 U4 N4342)
60. Appui à la MRC d'Argenteuil dans sa demande auprès du gouvernement du Québec relativement à l'élargissement de l'autoroute 50, en priorisant le tronçon Mirabel-Lachute et l'établissement d'un échéancier. (X6 600)
61. Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de procéder au resurfacement de la route Sir-Wilfrid-Laurier (route 158), entre le numéro civique 11161 (commerce « Métaux ouvrés J.L. Dumoulin inc. ») et le chemin Dupuis, dans le secteur de Saint-Canut. (X3 600)
62. Dépôt de documents.
63. Affaires nouvelles.
64. Parole aux conseillers.

65. Période de questions.

66. Levée de la séance.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate

PROJET